

LA DANSE SEKEDI DE NDAYAKRO

Un patrimoine à préserver

On ne le dira jamais assez, notre pays regorge de richesses culturelles que nous devons absolument préserver. A la faveur des fêtes de Pâques 2024, j'ai eu l'opportunité de visiter un petit village dans la Région de Dimbokro, sur la route de Bocanda. J'étais accompagné de quelques amis et nous avons sollicité les jeunes de la mutuelle de ce village pour les rencontrer.

Ce village s'appelle Ndayakro. Et la mutuelle des cadres de ce village a accepté de nous recevoir.

Nous avons eu droit à un accueil mémorable, dans la pure tradition akan.

Un acte m'a émerveillé, la danse Sékédi exécutée par des femmes de ce village. Cette danse mérite d'être préservée, c'est mon intime conviction.

Pour vous le démontrer, je vais d'abord vous présenter ce sympathique village. Ensuite je vous expliquerai en quoi cette danse est vraiment originale et enfin, que faut-il faire pour la préserver.

1 – Ndayakro

Pour arriver à Ndayakro, il faut d'abord se rendre à Dimbokro, chef-lieu de la Région administrative du Nzi, la cité du soleil radieux. Dimbokro compte quatre sous-préfectures :

- Dimbokro, créé par le décret 61-16 du 3 Janvier 1961
- Nofou, créé par le décret 2008-97 du 5 Mars 2010
- Abigui, créé par le décret 2010-230 du 5 Aout 2010
- Djangokro, créé par le décret 2010-30 du 25 Aout 2010

C'est précisément dans la sous-préfecture de Djangokro qui compte 17 villages que l'on trouve **Ndayakro**. Ce beau village se trouve à 15 km de la ville de Dimbokro, sur l'axe menant à Bocanda.

L'actuel chef de village se nomme Nana Gnankoun Bassa Pierre et le Président de la Mutuelle de Développement Economique et Social de Ndayakro (MUDES-NDA) est monsieur Kouakou Kouamé Bernard dit KKB. Le village compte 1300 habitants.



2 – Le Sékédi, une danse originale de Ndayakro

La danse traditionnelle Sekedi est une danse de réjouissances. Elle se danse pendant les fêtes, en Pâques ou à des cérémonies d'intronisation d'un chef du village. Des gens viennent des contrées les plus reculées pour découvrir le Sekedi de N'dayakro, d'autres villages de la région, du département de Dimbokro à l'instar de Bendekro (danse ou copie) aussi le Sekedi.

Selon la tradition, les premiers pas de cette danse ont été conçus et exécutés à Ndayakro par le Patriarche Anet Ndoly entre 1946 et 1958.

Le temps a permis d'enrichir cette chorégraphie et cette danse était particulièrement appréciée du Président Félix Houphouët-Boigny. Lors des fêtes tournantes de l'Indépendance de la Côte d'Ivoire, le Sékédi représentait la Région du N'zi. On se souvient encore de la participation mémorable des jeunes danseuses de Sékédi à l'inauguration de la Basilique de Yamoussoukro le 10 septembre 1990 au moment des offrandes ou dans des pas de danse inoubliables elles se présentaient face à l'autel.



3 – Comment préserver cette danse ?

Cette danse est exécutée par des femmes d'un certain âge ou par des jeunes filles. La chorégraphie a gagné en maturité. Quatre tambours exécutés par des hommes accompagnent les danseuses dans un ballet aux pas rythmés, chatoyants et chaloupés. Mais de nos jours, cette danse est copiée par plusieurs autres villages et le risque est grand pour que Ndayakro en perde la paternité.

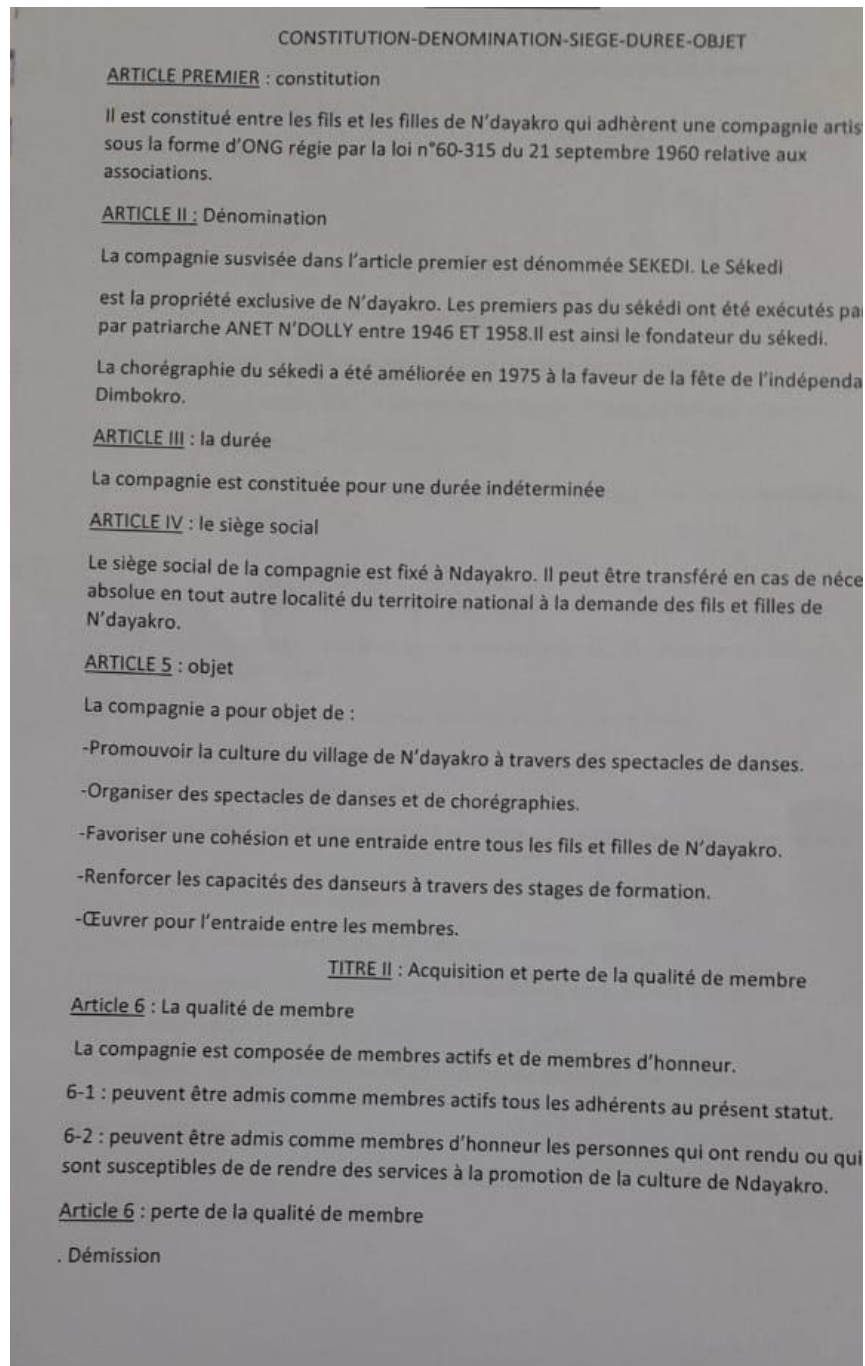
Les festivals de danse organisés dans le pays, font appel à la danse Sékédi et il se pose le souci de la préservation de cet héritage et surtout de l'authenticité de sa provenance.

C'est la raison pour laquelle le Président de la Mutuelle de Développement Economique et Social (MUDESDA) se bat pour inscrire cette danse dans le patrimoine national en la déclarant. Pour cela, il a créé une Compagnie Artistique dans le type d'une ONG et il se force d'avoir un agrément auprès du Ministère de l'Intérieur afin de protéger cette danse.

Je ne connais pas bien les démarches à entreprendre pour y arriver mais une action vers le Ministère de la Culture peut être aussi envisagée afin de protéger ce patrimoine.

Les pas de danse que j'ai vu le dimanche 31 mars 2024, exécutés par des femmes d'un certain âge, sont parfaitement

maitrisés. La relève par des jeunes filles se fait également, assurant à cette danse une pérennité certaine.



Ci-joint un extrait du statut de la Compagnie Artistique créé pour protéger la danse